

Ressources en eau : l'inventaire des exploitants connu d'ici un mois

Dossier de la rédaction de H2o
March 2011

Tous les agents de l'ANDEA - Autorité nationale de l'eau et de l'assainissement, sont à pied d'œuvre pour inventorier toutes les ressources en eau disponibles à parcellaires dans toutes les régions de l'île. Ils identifient en même temps les différents exploitants de ces ressources en eau. Les résultats de cet inventaire seront ainsi connus d'ici un mois, selon les explications d'un responsable au sein de l'ANDEA. L'objectif d'une telle action consiste en premier lieu à repérer les particuliers ou les entreprises utilisateurs qui doivent être assujettis aux redevances sur l'eau, notamment appliquées suivant la quantité d'eau consommée par chaque usager. La contribution de tous ces usagers servira ensuite à assurer une gestion intégrée des ressources en eau, y compris une meilleure répartition pour tous. La majorité des redevables recensés ont déjà payé une redevance suivant la consommation qu'ils ont déclarée auprès de l'ANDEA. Rappelons que les usagers consommant moins de 24 mètres cubes d'eau par jour ne sont pas redevables. Par contre, l'application de ces redevances sur l'eau aux opérateurs œuvrant dans le domaine de l'énergie a été également suspendue. En effet, il a été avoué que ce système pourrait compromettre la promotion des énergies renouvelables qui sont obtenues à partir de l'exploitation des barrages hydro-électriques dans la Grande île. Les négociations se poursuivent ainsi, a-t-on conclu.

Navalona R., Midi Madagasikara (Antananarivo) - AllAfrica 25-02-2011